

Le négoce d'émissions de CO2 dans les limbes

A l'issue de la conférence climatique qui s'est tenue à Cancun, diverses organisations dressent le bilan. Tout le monde s'accorde sur l'absence de progrès vers la réalisation d'un système mondial de négoce d'émissions de dioxyde de carbone.

Guy Mintiens

Du point de vue européen, l'absence de progrès dans ce dossier d'un négoce mondial des émissions de CO2 - comme prévu par le protocole de Kyoto - est une mauvaise nouvelle. L'Europe est depuis 2005 la seule région à avoir adopté un tel schéma (ETS) et l'absence de systèmes similaires la frustre.

C'est pourquoi la Commission a récemment proposé une adaptation du système existant (système CDM).



Le secrétaire général de l'ITF, Jack Short.

Pour l'industrie maritime, ce 'stand still' est également une mauvaise nouvelle.

Selon l'International Transport Forum, "un système mondial de négoce des émissions est plus éloigné qu'avant les sommets de Copenhague et Cancun". "Cela signifie que la pression politique en faveur d'une réduction des émissions du secteur du transport ne s'amplifiera pas mais s'amenuisera plutôt au cours des prochaines années.

Cela signifie en d'autres mots que la réduction des émissions figurera moins haut sur la liste des priorités de la politique des Transports", souligne Jack Short le secrétaire général de l'ITF.

"Nous sommes plus éloignés que jamais d'un méca-

nisme de marché mondial permettant de fixer le prix des émissions de CO2.

Pour les industries maritime et aérienne, qui envisagent un négoce d'émissions mondial, c'est une mauvaise nouvelle.

Si ces industries veulent réduire davantage les émissions cela se traduira par un surcoût", explique Jack Short.

Le secrétaire général de l'OMI, Efthimios Mitropoulos, est moins pessimiste.

"Il est vrai que peu de progrès ont été enregistrés, toutefois le rapport sur les démarches de l'OMI relatives à la lutte contre les émissions a été accueilli positivement et l'organisation a été priée de poursuivre ses efforts, également pour la mise en place d'un système de négoce des émissions", ajoute Mitropoulos.

■ www.internationaltransportforum.org

■ Guichet unique pour le Transport Maritime à Anvers-Berchem

Le Service Public Fédéral Mobilité et Transports a regroupé les guichets destinés à la marine marchande, la navigation de plaisance et la navigation intérieure en un seul guichet de mobilité. Installé dans un bâtiment non loin de la gare d'Anvers-Berchem, le guichet a été inauguré le vendredi 10 décembre par le secrétaire d'Etat à la Mobilité, Etienne Schouppe. Ce nouveau bâtiment accueille également le centre des examens informatisés pour la navigation intérieure.

Jusqu'à alors, les guichets se trouvaient dans deux bâtiments distincts, tous deux situés à Anvers mais relativement distants et dont l'accessibilité laissait à désirer, notamment en ce qui concerne les transports en commun.

Le guichet unique d'Anvers-Berchem délivrera des documents tels que l'attestation navigation du Rhin, le brevet et la patente radar (Rhin), l'attestation ADNR, le livret de service, le livre de bord et le carnet de contrôle des huiles usées.

■ www.mobilit.fgov.be